



GUERN ACTUS

N° 077

Juillet 2023

Mairie de GUERN – 4 rue de la Vallée – 56310 GUERN

Téléphone : 02 97 27 70 08 - Adresse courriel : guern@orange.fr

Site Internet : <http://guern.fr> - Page Facebook : Commune de Guern

ÉDITORIAL

Ce 77^{ème} édito du Guern actus sera pour ce qui me concerne le dernier puisque comme chacun a pu en prendre connaissance dans la presse, un changement d'organisation de l'équipe municipale interviendra d'ici quelques jours, lors du conseil municipal exceptionnel du 6 juillet un nouveau maire prendra ma suite. Je lui souhaite d'ores et déjà bon courage et tous mes vœux de réussite dans cette mission. Ce changement ne devrait pas avoir de grosses incidences en cette année 2023 sur les réalisations engagées. Le programme entretien routier est terminé avec l'adjonction d'un tronçon supplémentaire du côté de Boderel. Les travaux de rénovation de la salle polyvalente sont lancés et une disponibilité de la salle peut s'envisager sur la fin de l'année. L'agrandissement du cabinet médical est en cours depuis le 1er juillet. L'arrivée d'un médecin supplémentaire sur le centre de Melrand permettra les consultations directes sur le cabinet de Guern. Après l'obtention du permis d'aménager, le lotissement du Clos de Ponterre (4 lots) va pouvoir être formalisé et un prix de vente sera calculé sur la fin d'année.

Dans la même logique, nous sommes dans l'attente de la finalisation du dossier d'aménagement pour reconfigurer l'espace autour de l'école et la gestion des flux d'entrées et de sortie de cette zone. C'est le même dossier visant la création des équipements sportifs, city stade et pumptrack. Ces investissements s'inscrivent dans un calendrier compatible avec les Jeux de Paris 2024 et le développement de la pratique sportive.

Je terminerai par mes félicitations aux bénévoles des événements festifs organisés les deux derniers mois, particulièrement réussis : Vide greniers, rando des mômes, bal des pompiers, fête de la musique avec le marché des producteurs locaux, les pardons de St Salomon et de St Jean, la kermesse de l'école.

Au moment où la crise du bénévolat est souvent mise en avant, ces exemples de réussite sont un beau contre-exemple. Bravo à tous et à toutes.

CALENDRIER ÉVÉNEMENTIEL

JUILLET

Samedi 1^{er} : Kermesse de l'école, Amicale Laïque.

Dimanche 2 : Pardon de Saint-Eloi à Boderel.

Dimanche 9 : Pardon de Locmeltro.

Mercredi 12 : Concert de clôture du VEMI Notre-Dame-de-Quelven.

Mardi 18 : Marché des producteurs.

Jeudi 20 : Jeudis de Quelven – Thomas Pellerin.

Samedi 22 : Fête de l'étang, Comité des fêtes.

Jeudi 27 : Jeudis de Quelven – Paul Goussot.

Dimanche 30 : Fête de l'Ange, Amis de Quelven.

AOÛT

Mardi 1^{er} : Animation « Peluchologie ».

Jeudi 3 : Jeudis de Quelven – Tom Rioult.

Dimanche 6 : Pardon Saint-Gilles à Guerneur.

Jeudi 10 : Jeudis de Quelven – Yannick Varlet.

Mardi 15 : Pardon de Notre-Dame de Quelven.

Jeudi 17 : Jeudis de Quelven – Loïc Georgeault.

Samedi 19 : Escapes Baroques, Notre-Dame-de-Quelven.

Mardi 22 : Marché des producteurs.

Vendredi 1^{er} septembre : Inscriptions pour la saison 2023/2024 pour les Randonneurs des Ajoncs au bar « l'Atelier » à Malguénac à partir de 17h, suivies de l'Assemblée Générale.

L'ART DANS LES CHAPELLES

La 32^{ème} édition de L'art dans les chapelles se déroulera du **7 juillet au 17 septembre 2023**. Cette manifestation estivale est née de la volonté de valoriser le patrimoine architectural breton en le faisant dialoguer avec le travail d'artistes contemporains.

La Chapelle Saint-Meldéoc, Locmeltro à Guern accueille Mélanie Berger, une artiste Bruxelloise. Mélanie présente des installations de papiers huilés ou aquarellés, agencés souvent à l'horizontale qui incitent à arpenter l'espace et à y déceler ses formes transitoires. Ce sont les guides Rose Jegado et Ambre le Clouërec qui vous accueilleront tous les jours de 14h à 19h sauf les mardis.

LE PARDON DE LOCMELTRO

Le pardon de Locmeltro se tiendra le **9 juillet**.

Programme de la journée :

- 10h30 messe
- 12h30 repas Rost er Forn (adulte 14€, enfant 8€)
- 13h30, après-midi en musique avec ; Bagad « Hiviz BroHenbont » de Hennebont, Cercle celtique « Brizieux » de Lorient, le groupe « Éclipse » et soirée dansante avec DJ « Arnaud Animation ». Tir à la corde.
- 17h, vente de bouillies de millet, pains et brioches cuits au four du village.
- 19h, repas crêpes et grillades.

MARCHÉS DES PRODUCTEURS LOCAUX

Les marchés se tiennent de 18h à 21h, place de l'église. Ils sont animés par un groupe de musique différent à chaque fois.

- **mardi 18 juillet** – The Awesome Possums
- **mardi 22 août** – Morvan Leray
- **mardi 19 septembre** – Le Taraf de Kleg

Vous y trouverez de nombreux produits alimentaires, non-alimentaires, une buvette (sous la responsabilité de l'association locale) et restauration sur place.

NOTRE-DAME-DE-QUELVEN

Le concert de clôture du VEMI : (Vannes Early Music Institute) aura lieu le **mercredi 12 juillet** à 21h. Programme de la tribune au chœur : l'orgue Brière en dialogue avec les violoncellistes de l'Académie (Couperin, Marchand, Barrière, Boismortier). Avec Maude Gratton et les étudiants de l'Académie. Participation libre.

Les Jeudis de Quelven :

Pour de cette 22^{ème} saison,

- **20 juillet** : Thomas Pellerin
- **27 juillet** : Paul Goussot
- **03 août** : Tom Rioult
- **10 août** : Yannick Varlet
- **17 août** : Loïc Georgeault

Chaque jeudi, à 15h découverte de l'orgue en tribune, 15h30, visite guidée du Sanctuaire et présentation de la Vierge ouvrante et 17h, récital d'orgue avec vidéo projection (durée 1h). Participation libre. www.orgue-de-quelven.org

Escales Baroques : le **samedi 19 août** à 16h puis à 18h. Les musiciens du Banquet Céleste font escale à Quelven pour faire dialoguer clavecin et orgue, faisant résonner l'orgue sur lequel viendra se poser une voix envoûtante avec Kevin Manent-Navratil au grand orgue, Aurélien Delage au clavecin, Antoine Touche au violoncelle et Damien Guillon, contre-ténor.

FÊTE DE L'ÉTANG

Le **22 juillet**, à partir de 19h à l'étang de Ponterre, le Comité des Fêtes vous propose son traditionnel cochon grillé, préparé et cuit sur place. L'orchestre « Éclipse » animera la soirée avec un grand bal populaire gratuit à partir de 21h, et un feu d'artifice musical embrasera le ciel Guernate vers minuit au-dessus de l'étang. De ce fait, la route départementale D1 sera barrée à la circulation, du 22 juillet 15h au 23 juillet 2h avec une déviation par le village de Kerroch (déviation nécessaire pour créer une zone de sécurité pour le tir du feu d'artifice). Renseignements et réservations : jeanlouis.ezanic@gmail.com ou 02.97.27.70.60

LES AMIS DE QUELVEN

Fête de l'Ange :

Les Amis de Quelven ont le plaisir de reconduire la traditionnelle « fête de l'Ange » le **dimanche 30 juillet**.

Au programme :

10h30 : Messe.

11h30 : Vente de bouillies de millet, brioches et pains fabriqués à l'ancienne dans le four du village.
12h15 : Repas sous chapiteau : kir gratuit-entrée-plat (bœuf bourguignon) dessert-café.

Fest Dei sur parquet animé par Kelt Ha Breizh, Bagad de Languidic « Ar Lenn Glaz ».

Buvette. À partir de 16h30, descente de l'Ange, et 17h30 repas crêpes.

Pardon de Notre-Dame-de-Quelven : le **15 août**.

À cette occasion, les amis de Quelven tiendront une buvette et une petite restauration. Les habitants de Quelven pourront faire revivre la tradition centenaire d'ouvrir leur maison pour les fidèles du pardon !

ANIMATION « PELUCHOLOGIE »

Les animations grand public d'été organisées par Pontivy Communauté propose l'animation « Peluchologie » près de l'étang le **mardi 1^{er} août**, de 14h30 à 16h : « à la manière des explorateurs du XVIII^{ème} siècle à la découverte de la diversité du monde vivant, nous inviterons les enfants à l'étude naturaliste des peluches ».

Animation gratuite pour toute la famille à partir de 7 ans, limitée à 16 enfants accompagnés d'un adulte. Inscription sur <https://urlz.fr/fvjn> ou au 02.97.25.04.10.

Apporter : 1 ou 2 peluches par participants (qui seront restituées intactes après l'animation).

POTERIE – MOULIN DE QUILIO

Expo-vente de photos et aquarelles tout l'été à l'étage, au-dessus de l'atelier poterie. Ouvert aux visites sur rendez-vous au 06.16.25.04.95

INSCRIPTION PÉRISCOLAIRE

Vous pouvez dès maintenant inscrire votre enfant aux services périscolaires (cantine, garderies, ALSH du mercredi). Rendez-vous dans votre espace famille (guern.portail-defi.net). Vous devez avoir inscrit votre enfant **avant le 31 août**. Un enfant non inscrit se verra appliquer la tarification maximale avec une majoration en sus.

ALSH

L'ALSH Guern-Malguénac accueillera les enfants cet été selon le planning suivant :

- du 10 au 28 juillet : MALGUÉNAC

- du 31 juillet au 4 août : GUERN

- du 21 au 31 août : GUERN

Pour s'inscrire (minimum 1 semaine à l'avance) : <https://portail.bergerlevrault.fr/MairieMalguenac56300/accueil>

MÉDIATHÈQUE

Horaires d'ouverture des vacances d'été :

Mercredi et Vendredi : 10h-12h et 14h-17h30

Samedi : 10h-12h

Le réseau **Guernaude** (regroupant les médiathèques de Guern, Le Sourn et Malguénac) a lancé un concours de logo ! Le réseau souhaite redessiner son image visuelle. Le règlement du concours se trouve dans chaque médiathèque, Facebook, et sur le site Guernaude.

Date de fin, **31 octobre 2023**.

Les cours d'informatique collectifs vont reprendre en septembre. Cinq cours seront proposés au fil de l'année scolaire. Vous pouvez nous faire part de vos envies à ce propos (surfer sur les réseaux, passer une commande en ligne, faire un courrier, prise en main de l'ordinateur...)

L'ILE AUX OISEAUX

L'île aux oiseaux vous reçoit du jeudi midi au dimanche soir. Venez profiter de la belle terrasse avec vue sur l'étang, découvrez la carte des cocktails et les planches de charcuterie et fromages servies au bar ! À partir du **14 juillet** jusqu'au **18 août**, un concert-repas unique est proposé tous les vendredis soirs : rock, folk, country, swing... le groupe local Hartigan's revient le **18 août**. Réservations au 02.97.08.38.54 www.lileauxoiseaux-guern.com.

NOUVEAU SITE INTERNET

La mairie a le plaisir de vous annoncer l'ouverture de son nouveau site internet ! Vous y trouverez toutes les informations utiles pour votre quotidien et vos démarches administratives, et bien sûr tous les événements à venir ! <http://guern.fr>

RESTONS VIGILANTS !

Des personnes malveillantes ont été signalées dans, et aux alentours de la commune. Ces dernières insistent pour rentrer chez les habitants en proposant des services le plus souvent à l'encontre de personnes vulnérables !

Restons vigilants tous ensemble, n'hésitez pas à le signaler à la gendarmerie.

TOUR DE FRANCE D'UN PARKINSONIEN

Michel Berry, âgé de 62 ans et malade de Parkinson depuis 4 ans, s'est lancé le défi de faire le tour de France à pied. Parti du Pays Basque début mars, il veut faire connaître la maladie de Parkinson auprès du grand public, et promouvoir l'activité physique, maintenant reconnue d'importance capitale dans la gestion de cette pathologie.

Vous pouvez venir l'accueillir à l'arrivée de son étape du **9 août** prévue vers 16h à la mairie de Guern où un moment d'échanges est organisé, ainsi qu'une collecte de dons pour aider la recherche.

Départ le **10 août** vers 9h pour Bubry (16 kms). Des marcheurs peuvent l'accompagner sur tout, ou une partie du parcours.

Vous pouvez suivre son périple et le partager via le site internet : <https://www.mission-parkinson-ensemble.fr/> ou sur la page Facebook dédiée : <https://www.facebook.com/tdfparkinsonien>

GR DE PAYS SCORFF BLAVET OCÉAN

Le 31 mars dernier a eu lieu l'inauguration du GR de Pays Scorff Blavet Océan !

Le projet est porté par la Fédération départementale de Randonnée Pédestre et le département du Morbihan, en collaboration avec Pontivy Communauté et les communes concernées.

Ce grand itinéraire de randonnée de 477 kms, invite à découvrir le Morbihan à pied, de Lorient au Sud jusqu'à Sainte Brigitte au Nord.

Il est divisible en 5 boucles, dont celle du Pays des Rohan, 92 kms. Neuf communes de notre territoire sont ainsi concernées par le tracé : Pontivy, Le Sourn, Guern, Séglien, Silfiac, Sainte Brigitte, Cléguérec, Saint-Aignan, et Malguénac.

LAISSE PAS COULER

L'eau douce est indispensable à notre vie quotidienne. Il existe de nombreuses solutions simples pour faire des économies d'eau. <https://www.laissepascouler.fr/> est un appel à la vigilance pour préserver notre ressource et faire des économies de facture !

PRÉVENTION FEUX DE FORÊT

2022 a été l'année la plus chaude jamais enregistrée par Météo-France ; la sécheresse a sévi dès le printemps dans plusieurs départements français, après un hiver particulièrement sec et cela a favorisé le départ de feux de forêt et de végétation.

Pour autant, la majorité d'entre eux pourraient être évités par une plus grande vigilance et par l'adoption de bons réflexes. Rendez-vous sur feux-foret.gouv.fr pour plus d'informations.

Et pour aller plus loin, Météo-France a mis en ligne « **La météo des forêts** » qui indique le niveau de danger de feux de forêt, établi à partir des prévisions météorologiques et l'état de sécheresse de la végétation. Une carte est publiée quotidiennement avec les niveaux de représentation du danger : faible (vert), modéré (jaune), élevé (orange) très élevé (rouge). Cette information est délivrée à l'échelle du département, accompagnée de consignes de bons comportements et réflexes en fonction du danger.

<https://meteofrance.com/meteo-des-forets>

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ

L'agence Régionale de Santé nous invite à freiner l'implantation du moustique tigre sur le territoire et limiter son impact sanitaire et ses nuisances associées. L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) a mis en place un site internet permettant aux citoyens de connaître les gestes essentiels [https://signalement-](https://signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus/)

[moustique.anses.fr/signalement_albopictus/](https://signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus/)

Ce site permet également au citoyen de signaler la présence du moustique tigre.

Vous pouvez retrouver les gestes simples à mettre en place pour supprimer les eaux stagnantes où le moustique est susceptible de pondre ses œufs et de proliférer avec « La Check List anti moustique tigre » sur <https://www.bretagne.ars.sante.fr/lutte-antivectorielle>

RAPPEL DES HORAIRES DE TONTES

En semaine : 8h30 - 12h / 14h - 20h

Le samedi : 9h - 12h / 15h - 19h

Le dimanche : 10h - 12h

AIDES BONUS VÉLO

Afin d'aider à la transition écologique, l'État a actualisé sa prime à la conversion 2023. En effet, si vous achetez un vélo classique ou à assistance électrique, vous pouvez, sous conditions, bénéficier d'une aide financière : Les seuils d'éligibilité ont été augmentés, à partir du 1er janvier 2023 pour couvrir 50 % des ménages les plus modestes (revenu fiscal de référence par part inférieur à 14 089 €, contre 13 489 € en 2022).

Les montants des aides sont disponibles sur : <https://www.primealaconversion.gouv.fr/db-oneco/accueil/>. Pour bénéficier de cette aide, il est nécessaire de déposer sa demande sur le site dans un délai de six mois suivant la date de facturation du vélo.

GNAU - GUICHET NUMÉRIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISME

Le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) a ouvert le 1^{er} juin dernier.

Les pétitionnaires qui souhaitent déposer leurs demandes d'urbanisme de façon dématérialisée peuvent désormais le faire sur : <https://gnau.pontivy-communauté.bzh>

LE TRI DES BIODÉCHETS AVEC PONTIVY COMMUNAUTÉ

La loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (loi AGEC), prévoit que tous les particuliers disposent d'une solution pratique de tri à la source de leurs biodéchets dès le **1^{er} janvier 2024**.

Pontivy Communauté propose une sensibilisation au compostage individuel et une distribution gratuite de composteurs pour les ménages et les petites structures depuis 2009. Tous les mois, une session de sensibilisation au compostage individuel est organisée au Centre Technique de Pontivy Communauté. Entre 10 et 15 foyers participent à chaque séance. Informations complémentaire sur : <https://www.pontivy-communauté.bzh/points-dapport-volontaire-de-biodechets/>

PROCHAINE PUBLICATION

Guern Actus N°078 vous parviendra début septembre 2023.

Directeur de la publication : Joseph Le Bouëdec – Maire – Mairie de GUERN – 4 Rue de la Vallée – 56310 GUERN – Téléphone : 02 97 27 70 08 – courriel : guern@orange.fr – Page Facebook : Commune de Guern